

APLITEC
Les patios Saint-Jacques
4-14, rue Ferrus
75014 Paris
S.A.S. au capital de € 2.424.200

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Claranova
(Anciennement Avanquest)

Exercice clos le 30 juin 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée générale de la société Claranova,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Claranova relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation du plan de stock-option Claranova

Risque identifié La note de l'annexe « Mise en place de plans de stock-options » du paragraphe 6.2.1 « Faits marquants de l'exercice » présente le plan de stock-options Claranova au profit des salariés et mandataires sociaux mis en place, puis modifié durant l'exercice.

Au 30 juin 2017, la charge de personnel relative à l'évaluation de ce plan de stock-options s'élève à K€ 4.765.

Comme indiqué dans la note « Stock-options et actions gratuites » du paragraphe 6.2.3 « Principes, règles et méthodes comptables », pour évaluer la juste valeur des options, le modèle Black & Scholes d'évaluation d'options a été utilisé.

Nous avons considéré que l'évaluation de ce plan dans les comptes consolidés constitue un point clé de l'audit en raison de sa sensibilité aux hypothèses retenues et de son caractère significatif.

Notre réponse Nos procédures d'audit ont notamment consisté à prendre connaissance de l'évaluation et des éléments justifiant les hypothèses clés utilisées par le management pour déterminer la juste valeur des options.

Dans ce cadre, nous avons :

- pris connaissance des éléments établis par la direction justifiant l'atteinte du critère de performance ;
- pris connaissance du rapport externe, lorsqu'il était disponible ;
- analysé la validité des principales hypothèses retenues dans le calcul de la charge de personnel relative à ce plan ;
- vérifié les formules de calcul utilisées.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire inclus dans le document de référence.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Claranova par l'Assemblée générale du 30 novembre 2016 pour le cabinet Aplitec, et celle du 29 novembre 2012 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 30 juin 2017, le cabinet Aplitec était dans la dix-neuvième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la cinquième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit. Ces points sont décrits dans le présent rapport.

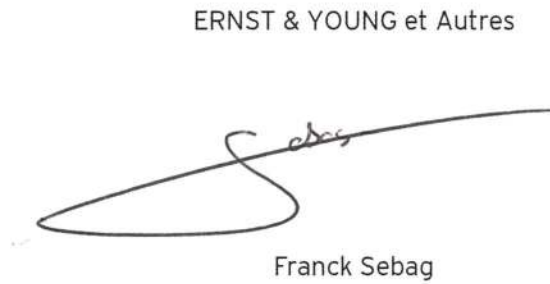
Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 2 octobre 2017

Les Commissaires aux Comptes

APLITEC

Stéphane Lambert

ERNST & YOUNG et Autres

Franck Sebag

6.1 États financiers consolidés

En application des dispositions de l'article 28 du Règlement CE n° 809/2004, les informations ci-après sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés de Claranova (anciennement Avanquest) pour 2014-2015 établis en application des normes comptables IFRS ainsi que le rapport des Commissaires aux Comptes y afférent qui figurent dans le document de référence, respectivement aux paragraphes 20.2.1 et 20.2.1.3, enregistré le 24 juin 2016 par l'AMF (R.16-059) ;
- les comptes consolidés de Claranova (anciennement Avanquest) pour 2015-2016 établis en application des normes comptables IFRS ainsi que le rapport des Commissaires aux Comptes y afférent qui figurent dans le document de référence, respectivement aux paragraphes 20.2.1 et 20.2.2, enregistré le 28 octobre 2016 par l'AMF (D.16-0931) ;

L'ensemble de ces documents est consultable sur le site Internet de la Société www.claranova.com.

6.1.1 État du résultat global

Les éléments du résultat global sont recyclables ultérieurement en résultat à hauteur de 554 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	Notes	2015-2017	2015-2016
Chiffre d'affaires net	6.2.6.1	130 219	117 394
Matières premières et achats de marchandises	6.2.6.2	(42 452)	(44 667)
Autres achats et charges externes	6.2.6.3	(58 132)	(49 357)
Impôts, taxes et versements assimilés		(168)	(177)
Charges de personnel	6.2.6.4	(31 964)	(25 071)
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	6.2.6.5	(808)	(5 441)
Autres charges et produits opérationnels courants	6.2.6.6	(7 249)	(8 790)
Résultat opérationnel courant		(10 554)	(16 110)
Autres charges et produits opérationnels	6.2.6.7	438	(9 996)
Résultat opérationnel		(10 116)	(26 106)
Coût de l'endettement financier net		(20)	(67)
Autres charges financières		(1 173)	(1 920)
Autres produits financiers		321	288
Résultat financier	6.2.6.8	(871)	(1 699)
Charge d'impôts	6.2.6.9	(401)	(764)
Quote-part de résultat des entreprises associées		36	(19)
Résultat net des activités poursuivies		(11 352)	(28 588)
Résultat net des activités abandonnées		-	-
Résultat net		(11 352)	(28 588)
Part des propriétaires de la société mère		(11 047)	(28 588)
Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		(305)	-
Résultat par action	6.2.6.12		
Résultat net part du Groupe par action (en euros)		(0,03)	(0,08)
Résultat net part du Groupe par action après dilution potentielle (en euros)		(0,03)	(0,08)
Résultat net		(11 352)	(28 588)
Autres éléments du résultat global			
Différences de conversion sur activités à l'étranger		679	4 365
Écarts de conversion sur investissements nets à l'étranger		(125)	33
Gains/Pertes sur opérations de couverture		-	-
Écarts actuariels sur engagements de retraites		(59)	(10)
Total des autres éléments du résultat global		495	4 388
Résultat global		(10 857)	(24 200)
Part des propriétaires de la société mère		(10 529)	(24 200)
Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		(328)	-

6.1.2 État de la situation financière

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2017	30/06/2016
Écarts d'acquisition	6.2.4.1	-	-
Immobilisations incorporelles	6.2.4.2	891	1 497
Immobilisations corporelles	6.2.4.3	335	458
Actifs financiers		384	451
Participations dans les entités associées		-	275
Autres créances non courantes		341	363
Actifs d'impôts différés		-	-
ACTIF NON COURANT		1 952	3 044
Actifs financiers à moins d'un an		-	-
Stocks et encours	6.2.4.5	3 730	5 007
Clients et comptes rattachés	6.2.4.6	4 342	4 696
Actifs d'impôts exigibles		1 121	777
Autres créances courantes	6.2.4.7	1 794	3 892
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.2.4.8	17 108	11 086
ACTIF COURANT		28 095	25 457
TOTAL ACTIF		30 047	28 492

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2017	30/06/2016
Capital social		37 532	37 532
Prime d'émission et réserves consolidées		(25 329)	(6 850)
Résultat net part du Groupe		(11 047)	(28 588)
CAPITAUX PROPRES PART DES PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE		1 155	2 093
Intérêts ne conférant pas le contrôle		129	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	6.2.5.1	1 285	2 093
Dettes financières non courantes		(0)	585
Passifs d'impôts différés		-	-
Provisions non courantes	6.2.5.2	103	-
Autres passifs non courants	6.2.5.4	608	549
TOTAL PASSIF NON COURANT		711	1 134
Provisions courantes	6.2.5.2	62	747
Dettes financières courantes	6.2.5.3	1 141	733
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		21 834	19 565
Passifs d'impôts exigibles		342	1
Autres passifs courants		4 672	4 229
PASSIF COURANT		28 051	25 275
TOTAL PASSIF		30 047	28 492



6.1.5 Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	Notes	2016-2017 12 mois	2015-2016 12 mois
Opérations d'exploitation			
Résultat net de l'ensemble consolidé		(11 352)	(28 588)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		(36)	19
<i>Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :</i>			
▪ Amortissements et provisions nets (hors provisions courantes)		93	10 816
▪ Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	6.2.7.1	4 640	81
▪ Coût de l'endettement financier net comptabilisé		20	76
▪ Variations des justes valeurs des instruments financiers		-	-
▪ (Plus)/Moins-value de cession ⁽¹⁾	6.2.6.7	(1 067)	3 362
▪ Charge d'impôts (y compris impôts différés) comptabilisée		401	764
▪ Autres éléments		153	-
Capacité d'autofinancement		(7 149)	(13 471)
Variation du besoin en fonds de roulement		6 849	2 497
Impôts payés		(6)	(332)
Intérêts financiers nets payés		(44)	(116)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(350)	(11 422)
Opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(15)	(584)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(149)	(353)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	54
Acquisitions d'actifs financiers		(152)	(269)
Cessions d'actifs financiers		212	412
Incidence de variation de périmètre ⁽²⁾		3 575	(446)
Flux de trésorerie net lié à l'investissement		3 472	(1 187)
Opérations de financement			
Augmentation de capital ⁽³⁾		-	(2 182)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		-	2 023
Rachat d'actions propres	6.2.7.3	1 930	(2 893)
Encaissements liés aux emprunts	6.2.7.4	2 144	-
Décaissements liés aux emprunts	6.2.7.4	(1 122)	(3 577)
Flux de trésorerie net lié au financement		2 952	(6 629)
Flux net des activités abandonnées		-	-
Variation de trésorerie		6 074	(19 238)
Trésorerie à l'ouverture ⁽⁴⁾	6.2.4.8	11 066	30 431
Variation de taux de change sur la trésorerie		(566)	(127)
Trésorerie à la clôture ⁽⁵⁾	6.2.4.8	16 573	11 066

(1) 2016-2017: Moins-value de cession Mediacy 185 milliers d'euros, recyclage de l'écart de conversion de Mediacy 14 milliers d'euros, recyclage de l'écart de conversion d'Arvix (1 329) milliers d'euros, cession d'immobilisation Avanquest North America 64 milliers d'euros.
2015-2016: Moins-value de cession Avanquest Software Publishing Ltd 354 milliers d'euros, recyclage de l'écart de conversion sur l'écart d'acquisition relatif à Avanquest Software Publishing Ltd 3 587 milliers d'euros, cession d'immobilisation Avanquest North America (38) milliers d'euros, encaissement earn-out ProcessFlows non comptabilisé au 30 juin 2015 pour (550) milliers d'euros.

(2) Le tableau de l'incidence des variations de périmètre se trouve ci-dessous.

(3) Les frais liés à l'augmentation de capital et non décaissés à la clôture du 30 juin 2015, soit 2 046 milliers d'euros, ont été corrigés du montant net de l'augmentation de capital et dans la variation du BFR au 30 juin 2016 à due concurrence.

(4) Trésorerie et équivalents de trésorerie = 11 066 milliers d'euros. Concours bancaires courants = 20 milliers d'euros.

(5) Trésorerie et équivalents de trésorerie = 17 108 milliers d'euros. Concours bancaires courants = 535 milliers d'euros.

L'incidence des variations de périmètre s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2016-2017 12 mois	2015-2016 12 mois
Impact cash résultant de la cession d'Avanquest Publishing Ltd	823	(1 346)
Montant encaissé sur cession de ProcessFlows Ltd UK	-	900
Impact cash résultant de l'entrée de Semtech dans le capital de myDevices	2 683	-
Impact cash résultant de la cession de Mediaclip	69	-
Incidence des variations de périmètre nettes de la distribution aux minoritaires	3 575	(446)

6.1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserves de conversion	Réserves consolidées	Résultat	Part du Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total
AU 30 JUIN 2015	37 498	120 819	(6 759)	(115 760)	(6 531)	29 267	-	29 267
Écarts actuariels sur engagements de retraites				(10)		(10)		(10)
Écarts de conversion			776			776		776
Autres éléments du résultat global	-	-	776	(10)	-	766	-	766
Résultat de l'exercice					(28 588)	(28 588)		(28 588)
Résultat global	-	-	776	(10)	(28 588)	(27 822)	-	(27 822)
Actions propres				(2 890)		(2 890)		(2 890)
Augmentation de capital	34	(170)				(136)		(136)
Affectation du résultat en réserves				(6 531)	6 531	-		-
Paiement fondé sur des actions				81		81		81
Variations de périmètre			3 594			3 594		3 594
AU 30 JUIN 2016	37 532	120 649	(2 389)	(125 110)	(28 588)	2 093	-	2 094
Écarts actuariels sur engagements de retraites				(59)		(59)		(59)
Écarts de conversion			577			577	(23)	554
Autres éléments du résultat global	-	-	577	(59)	-	518	(23)	495
Résultat de l'exercice					(11 047)	(11 047)	(305)	(11 352)
Résultat global	-	-	577	(59)	(11 047)	(10 529)	(328)	(10 857)
Actions propres				3 741		3 741		3 741
Augmentation de capital						-		-
Affectation du résultat en réserves				(28 588)	28 588	-		-
Paiement fondé sur des actions				4 766		4 766		4 766
Variations de périmètre *			(1 316)			(1 316)		(1 316)
Transaction entre actionnaires				2 400		2 400	457	2 857
Distribution de dividendes						-		-
AU 30 JUIN 2017	37 532	120 649	(3 128)	(142 550)	(11 047)	1 755	125	1 225

* Les réserves de conversion ont été impactées pour un montant de (1 329) milliers d'euros suite à la liquidation d'Arvix, et d'un montant de 13 milliers d'euros suite à la cession des titres de Mediaclip. Suite à l'entrée de Semtech au capital de myDevices, qui apporte 3 millions de dollars, les réserves consolidées sont augmentées de 2 400 milliers d'euros.

6

6.2 Annexe aux comptes consolidés

6.2.1 Faits marquants de l'exercice

Création de la filiale myDevices Inc.

Au mois de novembre 2016, la filiale myDevices Inc. a été créée pour héberger l'ensemble de l'activité myDevices. Le 5 janvier 2017, le fournisseur de semi-conducteurs américain Semtech Corporation a investi dans cette filiale, prenant une participation minoritaire de 16 %. Semtech est une grande entreprise américaine d'électronique spécialisée dans la fourniture de semi-conducteurs, et propriétaire de la technologie de communication bas débit, basse consommation et longue portée LoRa® RF Technology pour l'Internet des Objets.

La valorisation *post-money fully-diluted* de myDevices ressort à 24,3 millions de dollars.

Filialisation de l'activité Software

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juin 2017 a approuvé à l'unanimité la filialisation de l'activité logicielle au sein d'une nouvelle entité dénommée Avanquest Software. Cette nouvelle filiale a été créée par Apport Partiel d'Actif avec effet rétroactif au 1^{er} juin 2017.

Les filiales Avanquest UK, Avanquest Deutschland, Avanquest Iberica et PC Helpsoft ont été apportées à la structure Avanquest Software dans le cadre de l'apport partiel d'actif.

En rémunération de l'apport consenti pour une valeur d'actif net de 4 640 milliers d'euros, Claranova a reçu 2 800 000 actions ordinaires pour 100 % du capital.

Changement de nom du Groupe

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juin 2017 a également approuvé le changement de nom du Groupe qui devient Claranova. Ce nom est le symbole du renouveau du Groupe, « Clara » évoquant la clarté, la visibilité, et « nova » l'innovation technologique.

Émission d'obligations convertibles

Le 7 décembre 2016, Claranova a émis 1 249 obligations convertibles en 12 490 000 actions ordinaires existantes (OCAE) de la Société, représentant un montant total de 1 811 950 euros. À la clôture du 30 juin 2017, la totalité des obligations a été convertie.

Cette opération n'est pas dilutive car la Société a réservé une part de son autocontrôle à cet effet.

Le montant de cette opération a été alloué en grande partie à FreePrints et myDevices.

Cession d'un bloc d'actions

Le 14 décembre 2016, Claranova a annoncé la cession de 14 000 000 d'actions auto-détenues pour un montant de 2,03 millions d'euros. Comme pour l'émission d'obligations convertibles, cette opération visait notamment à renforcer ses ressources financières disponibles pour stimuler les activités en forte croissance et à fort potentiel, dans la continuité de ses investissements industriels. Cette cession se traduit par une plus-value de 529 milliers d'euros.

À travers cette cession et l'émission d'obligations convertibles, la Société a désormais transféré la quasi-totalité de ses actions auto-détenues à des conditions de marché favorables.

Mise en place de plans de stock-options

Le 29 novembre 2016, Claranova a annoncé l'attribution de stock-options au profit de ses salariés et mandataires sociaux. Au total, 18 765 927 stock-options ont été attribuées, chacune donnant droit de souscrire à une nouvelle action au prix de 0,10 euro. Les stock-options ont une durée de 10 ans et ne seront exerçables qu'au bout de 3 ans à compter de leur attribution et sous réserve de l'atteinte de certains critères liés à la performance du Groupe.

Le 3 mai 2017, le Directoire a modifié les conditions d'acquisition, limitant les critères de performance à un seul critère et a réduit le délai d'acquisition de 3 ans à 3 mois. Le prix d'exercice a également été modifié de 0,10 à 0,112 euro.

En application d'IFRS 2 « paiements en actions », le plan initial et les modifications apportées à ce plan ont conduit à une charge de personnel de 4,8 millions d'euros intégralement appréhendée sur l'exercice, toutes les conditions ayant été atteintes au 30 juin 2017.

La filiale américaine myDevices Inc. a également mis en place un plan de stock-options au profit de ses salariés. 257 000 stock-options ont été attribuées, au prix d'exercice de 0,07 dollars américains. Les 257 000 stock-options attribuées donnent droit à 257 000 actions ordinaires. L'attribution définitive des options est subordonnée à la présence du bénéficiaire pendant toute la période d'acquisition des droits sur les options, soit 4 ans. Le plan a été valorisé à 14 milliers d'euros, et la charge comptabilisée sur l'exercice s'élève à 1,5 milliers d'euros.

Liquidation d'Arvix

La filiale Arvix, qui était consolidée par mise en équivalence, a été liquidée en date du 30 juin 2017. Cette liquidation a conduit à l'annulation des réserves de conversion et a généré un produit de 1,3 millions d'euros, enregistré en autres charges et produits opérationnels.

Cession des titres Mediagrip

En mars, les titres de participation ainsi que la créance sur la société Mediagrip ont été cédés, générant une perte de 126 milliers d'euros comptabilisée en autres produits et charges opérationnels. Le prix de cession des titres s'élève à 36 dollars canadiens (25 euros).

6.2.2 Périmètre de consolidation

Sociétés	Pays	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Claranova SA 89/91, boulevard National 92257 La Garenne-Colombes Cedex N° SIRET 329 764 625 00078	France			Société mère
Avanquest Software SAS 89/91, boulevard National 92257 La Garenne-Colombes Cedex N° SIRET 830 173 381 00013	France	100 %	100 %	Intégration globale
Avanquest America Inc. 2711 Centerville Road, Suite 400 Wilmington, DE 19808	États-Unis	100 %	100 %	Intégration globale
Avanquest North America Inc. 23801 Calabasas Road, Suite 2005 Calabasas CA 91302-1547	États-Unis	100 %	100 %	Intégration globale
Avanquest Deutschland GmbH Lochhamer Str. 9 82152 Planegg b. München	Allemagne	100 %	100 %	Intégration globale
Avanquest Ibérica SL Calle Peru 6, Edificios Twin Golf 28290 Las Matas, Madrid	Espagne	100 %	100 %	Intégration globale
Avanquest China Room 1201-HuiTong Building 569# East Jin Ling Road Shanghai 200021	Chine	100 %	100 %	Intégration globale
EMME Deutschland Lochhamer Str. 9 82152 Planegg b. München	Allemagne	100 %	100 %	Intégration globale
Avanquest UK Ltd Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester – Hampshire SO 23 8RY	Royaume-Uni	100 %	100 %	Intégration globale
PlanetArt US LLC 23801 Calabasas Road, Suite 2005 Calabasas CA 91302-1547	États-Unis	100 %	100 %	Intégration globale
PC Heipsoft Labs Inc. 300 – 848 Courtney Street Victoria BC V8W 1C4	Canada	100 %	100 %	Intégration globale
Arvix LLC 2711 Centerville Road, Suite 400 Calabasas CA 91302-1547	États-Unis	50 % liquidée le 30/06/2017	50 %	Mise en équivalence
Mediaclip 30 rue de Serres Terrebonne, J6Y 1W3	Canada	22 % cédée 01/03/2017	22 %	Mise en équivalence
PlanetArt Ltd Meadowlane, St Ives, Mintingdon	Royaume-Uni	100 %	100 %	Intégration globale
myDevices Inc. 2711 Centerville Road, Suite 400 Wilmington, DE 19808	États-Unis	84 %	84 %	Intégration globale



6.2.3 Principes, règles et méthodes comptables

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2017 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 30 juin 2016, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2016.

Les nouvelles normes et interprétations dont l'application est obligatoire au 1^{er} juillet 2016 sont les suivantes :

- ✳ Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers – Initiative concernant les informations à fournir » ;
- ✳ Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables » ;
- ✳ Amendement à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes » ;
- ✳ Améliorations annuelles, cycle 2012-2014.

L'application de ces normes est sans impact significatif sur les comptes de l'exercice.

Les normes, interprétations et amendements publiés d'application obligatoire après 2017 pouvant avoir un impact sur les comptes du Groupe sont les suivants :

✳ IFRS 9 : Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur les instruments financiers appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne, est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'impact de l'application de cette norme sur les comptes du Groupe est en cours d'évaluation.

✳ IFRS 15 : Produits des activités ordinaires issus des contrats clients

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur la comptabilisation du revenu appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 11 et IAS 18. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne, est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Le Groupe a démarré les travaux de détermination des impacts de cette norme sur ses états financiers mais n'est pas encore en mesure de fournir une information quantitative sur ces impacts.

✳ IFRS 16 : Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme sur la comptabilisation des contrats de location. Cette norme, qui remplacera la norme IAS 17 et ses interprétations, va conduire à comptabiliser au bilan des preneurs la plupart des contrats de location selon un modèle unique, sous la forme d'un droit d'utilisation de l'actif et d'une dette de location (abandon pour les preneurs de la classification en contrats de location simple ou contrats de location-financement). Cette nouvelle norme, non encore adoptée par l'Union européenne, est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Les travaux d'analyse et de mesure de l'incidence sont en cours ainsi que le choix des options de première application.

✳ Amendements à IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir », applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 ;

✳ Amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes », applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 ;

✳ Améliorations annuelles, Cycle 2014-2016, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 ou 1^{er} janvier 2018 selon la date d'adoption par l'Union européenne ;

✳ Amendements à IFRS 2 « Clarification et évaluation de transactions dont le paiement est fondé sur des actions », applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 ;

✳ IFRIC 22 « Paiement d'avance sur transactions en devises », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 ;

✳ IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

L'impact de l'application de ces amendements et interprétations, publiés par l'IASB et non encore adoptés par l'Union européenne, sur les comptes du Groupe est en cours d'évaluation.

Principaux jugements et estimations retenus pour l'arrêté annuel

Les comptes consolidés et annexes 2016-2017 ont été arrêtés par le Directoire en date du 29 septembre 2017 puis revus le même jour par le Conseil de Surveillance.

Les comptes ont été établis suivant le principe de la continuité de l'exploitation. Les conditions qui sous-tendent ce principe sont détaillées dans la note du paragraphe 6.2.5.3 relative au risque de liquidité.

La préparation des états financiers du Groupe requiert du management le recours à des jugements, estimations et hypothèses qui ont un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations communiquées sur les passifs éventuels.

La Direction du Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations sur la base de l'expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent ensuite être révisées si des éléments nouveaux surviennent. Les réalisations pourraient diverger de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales hypothèses et estimations ayant affecté l'établissement des états financiers de l'exercice 2016-2017 concernent l'évaluation des charges relatives à la norme IFRS 2.

Méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés annuels comprennent les états financiers de Claranova et de ses filiales préparés au 30 juin de chaque année. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la Société et de ses filiales ainsi que les intérêts du Groupe dans les éventuelles entreprises associées et coentreprises.

Les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote (filiales) sont consolidées par intégration globale. Les sociétés détenues à moins de 50 % mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées par mise en équivalence.

La liste complète des sociétés intégrées au périmètre de consolidation et les méthodes y afférentes sont fournies en note 6.2.2 Périmètre de consolidation.

Transactions internes au Groupe

Les opérations et transactions réciproques entre entreprises consolidées sont éliminées, de même que les profits résultant de ces transactions.

Opérations en monnaie étrangère

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. À la clôture de l'exercice les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les pertes ou gains de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisés en résultat financier.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes consolidés sont établis en euros.

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les produits, les charges et les flux de trésorerie de ces sociétés sont convertis en euro au cours de change moyen de la période.

Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres (« Écarts de conversion »). Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Tout écart d'acquisition et tout ajustement à la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés comme un actif ou un passif de la société acquise. Ils sont donc libellés dans la monnaie de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Investissement net dans une activité à l'étranger

Les créances à recevoir ou les dettes à payer à une activité à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible constituent en substance une part de l'investissement net de l'entité dans cette activité à l'étranger : les écarts de change liés sont comptabilisés initialement dans une composante distincte des capitaux propres et comptabilisés dans le résultat lors de la sortie de l'investissement net.

Immobilisations incorporelles et goodwill

Goodwill

Les regroupements d'entreprises réalisés depuis le 1^{er} juillet 2011 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est déterminé comme la juste valeur de la contrepartie transférée à la date d'acquisition, augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise. Pour chaque acquisition, le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur des contreparties conditionnelles, classées en actifs ou en dettes, sont comptabilisées en résultat.

À la date d'acquisition, l'excédent entre la contrepartie transférée augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle et la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé en goodwill.

Le goodwill est ensuite évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Il est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, tous les ans et chaque fois qu'il y a un indice que l'unité génératrice de trésorerie a perdu de la valeur.

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles sont comptabilisées en charges de l'exercice. Les frais correspondant au développement des produits sont immobilisés lorsque les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- ✱ la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente est établie ;
- ✱ le Groupe a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et a l'intention et la capacité de l'utiliser ou de la vendre ;
- ✱ l'immobilisation incorporelle générera probablement des avantages économiques futurs. Dans le cas d'immobilisation destinée à être utilisée en interne, son utilité doit être reconnue ;
- ✱ la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, est assurée ;
- ✱ les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement sont évaluées de façon fiable et individualisées.

Les frais de développement ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-dessus sont constatés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais de développement sont amortis sur une durée appréciée en fonction de leur durée de vie utile, sur une période de cinq ans au maximum à compter de leur commercialisation effective.

Ciaranova et ses filiales procèdent à une évaluation périodique des perspectives commerciales et de la durée de vie utile de chaque développement. En cas de remise en cause de ces estimations, il est procédé à l'amortissement exceptionnel de la valeur résiduelle des frais de développement immobilisés.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels ainsi que les technologies acquises sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis suivant le mode linéaire sur leur durée de vie utile et au maximum sur une durée de cinq ans.

Immobilisations corporelles

Valorisation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Amortissement

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée d'utilité estimée. La date de début des amortissements est la date de mise en service du bien. Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.



Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Immobilisation	Amortissement	
	Mode	Durée
Agencements et installations	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3, 4 et 5 ans
Véhicules	Linéaire	4 ans

Une dépréciation complémentaire est constatée en cas de perte de valeur ou de modification de la durée d'utilisation. En cas de modification de la durée d'utilité estimée, la durée d'amortissement est modifiée et l'amortissement annuel modifié en conséquence.

Participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises sur lesquelles Claranova exerce une influence notable (entreprises associées) sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence : elles sont enregistrées initialement au coût et ensuite ajustées pour prendre en compte les évolutions de la quote-part du Groupe dans l'actif net de ces entreprises. Le solde de cette quote-part apparaît à l'actif du bilan. Sa variation sur l'exercice est indiquée au compte de résultat (quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence).

Actifs financiers

Tous les actifs financiers acquis sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé et qui inclut les coûts d'acquisition.

Actifs disponibles à la vente

Conformément à la norme IAS 39, les actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers autres que les prêts et créances émis par l'entreprise (autres actifs financiers), les placements détenus jusqu'à leur échéance ou les actifs financiers détenus à des fins de transaction (valeur mobilières de placement). Sont considérés comme tels les titres détenus dans des sociétés non consolidées. Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans la catégorie « Actifs disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique séparée des capitaux propres jusqu'à la cession effective des titres. Cependant, les moins-values latentes sont immédiatement constatées dans le compte de résultat si la perte de valeur est durable.

Les pertes et gains latents constatés en capitaux propres sont comptabilisés en résultat lors de la cession des titres. Les titres de participation dans des sociétés non consolidées, dont la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, sont comptabilisés à leur coût.

Prêts et dépôts

Les prêts et dépôts sont comptabilisés au coût amorti. Le cas échéant, ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable et est comptabilisée en résultat. Une reprise de provision peut être réalisée en cas d'évolution favorable de la valeur recouvrable.

Actifs détenus à des fins de transaction

Ce sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables et à échéance fixée que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. La cession d'une partie de ces actifs avant l'échéance fait l'objet d'une évaluation ultérieure au coût amorti.

Les valeurs mobilières de placement font partie de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont donc comptabilisées à leur juste valeur. Les profits et pertes sont comptabilisés en résultat.

Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée), autres que les stocks, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages du personnel et les actifs financiers compris dans le champ de la norme IAS 32, sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'indice de perte de valeur et au minimum une fois par an pour les écarts d'acquisition et les immobilisations non amorties, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une évaluation.

Conformément à la norme IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité.

Ce processus requiert l'utilisation d'hypothèses clés et d'appréciations pour déterminer les tendances des marchés sur lesquels le Groupe exerce ses activités.

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice au cours duquel elles sont constatées. Hormis pour les écarts d'acquisition, les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et fournitures sont valorisés au prix d'achat majoré des frais d'approvisionnement. Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat (selon la méthode du prix moyen pondéré) et de la valeur nette de réalisation.

Les marchandises en stock sont valorisées au prix moyen pondéré. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque ce prix de revient est supérieur à la valeur nette de réalisation estimée.

Les produits finis et les produits en-cours sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de production incluent les coûts directs de matières premières, de main-d'œuvre et une quote-part des frais généraux directs, à l'exclusion des frais généraux administratifs.

La valeur nette de réalisation des matières premières et des autres éléments stockés tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

Clients et autres créances d'exploitation

Les créances clients et les autres créances d'exploitation sont des actifs courants valorisés à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Royalties prépayées

Lorsqu'une avance sur royalties est versée dans le cadre d'un contrat d'édition ou de coédition, le montant est porté à l'actif du bilan. Le montant correspondant à la royauté due sur les ventes réalisées est ensuite passé en diminution du compte de royalties prépayées et en charge de l'exercice.

S'il s'avère que les perspectives de ventes laissent à penser que les avances de royalties ne seront pas utilisées en totalité en raison de ventes insuffisantes, une provision pour risques est comptabilisée au passif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend la trésorerie en banque et la caisse.

Les équivalents de trésorerie comprennent les titres monétaires et obligataires, les parts d'OPCVM placés dans un horizon de gestion à court terme. Ils sont valorisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant passées en résultat.

Pour les instruments cotés, la Société retient le cours à la date de clôture et la valeur liquidative pour les actifs de trésorerie placés dans des OPCVM.

Actions propres

En cas d'achat d'actions propres, et quels qu'en soient les motifs, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont enregistrés comme une variation de capitaux propres.

Les actions ainsi acquises sont donc déduites du total des capitaux propres jusqu'à leur annulation ou cession ultérieure.

Les incidences des éventuelles cessions ne sont pas prises en compte dans le résultat consolidé mais en variation des capitaux propres.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe se compose principalement du chiffre d'affaires des secteurs opérationnels Avanquest Software (édition et distribution de logiciels), PlanetArt (applications mobiles, via ses produits FreePrints et FreePrints Photobooks, et sites Web) et myDevices (activité liée à la gestion des objets connectés).

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients :

- ✎ les cessions de droits d'utilisation de logiciels sont constatées en chiffre d'affaires lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu au moment de l'expédition du produit ou du téléchargement sur Internet. Lorsqu'une cession de droits d'utilisation de logiciels inclut une période de garantie, le chiffre d'affaires affecté à cette garantie est enregistré *pro rata temporis* sur la durée de la période correspondante ;
- ✎ les prestations de maintenance et d'hébergement sont reconnues en chiffre d'affaires *pro rata temporis* sur la durée du contrat ;
- ✎ les activités d'impression digitale sont reconnues en chiffre d'affaires au moment de la réalisation de la prestation ou de la livraison.

Les commissions d'apporteurs d'affaires pour certaines activités de support aux clients sont reconnues sur la base des relevés mensuels d'activité du partenaire.

Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat de change et les revenus de placement.

Impôts sur le résultat

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont constatés pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante, celle-ci dépendant des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs d'impôt différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les actifs d'impôt ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices.

Crédit d'impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche a été considéré comme relevant de la norme IAS 20 Subventions publiques. La part du crédit d'impôt recherche affectable aux frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles est comptabilisée en diminution de cet actif pour lequel le plan d'amortissement est modifié. Le produit de crédit d'impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en diminution des charges de personnel.

Contribution économique territoriale

La CFE, Cotisation Foncière des Entreprises, est comptabilisée en charges opérationnelles.

La CVAE, Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, est comptabilisée en impôt sur le résultat.

Résultat par action

Le résultat par action non dilué correspond au résultat net part du Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires auto-détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les options de souscription d'actions et les bons de souscription d'actions.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être estimée de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de la clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelle que soit leur échéance estimée.

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est supérieure à un an. Elles comprennent les provisions pour litiges.



Engagements hors bilan

Le groupe Claranova a procédé à une revue auprès de toutes ses filiales des informations relatives aux engagements de garanties donnés et reçus.

Stock-options et actions gratuites

La juste valeur des options et des actions gratuites attribuées au personnel est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, conformément à la norme IFRS 2.

Pour évaluer la juste valeur des options et des actions gratuites accordées, le modèle Black & Scholes d'évaluation d'options a été utilisé. La valorisation de ces instruments a été réalisée par un expert externe. Les estimations et résultats obtenus par ce tiers ont été revus par la Direction Financière du Groupe. Lorsque ces instruments de capitaux propres sont frappés de conditions d'incessibilité, leur juste valeur prend en compte le coût de l'incessibilité. Le cas échéant, l'impossibilité de percevoir des dividendes est également prise en compte dans le calcul de juste valeur.

Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu, net des coûts d'émission. Pour les emprunts convertibles, conformément à la norme IAS 32, la Société évalue la composante « passif » et la composante « capitaux propres » de ces emprunts.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

Instruments de couverture

Le Groupe peut utiliser des instruments financiers dérivés tels que des contrats de couverture de change. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Dès lors qu'elles sont qualifiées comptablement de couverture, il convient de distinguer :

- les couvertures de juste valeur, qui couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ;
- les couvertures de flux de trésorerie, qui couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs.

Concernant les couvertures de juste valeur, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à sa juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Parallèlement, tout profit ou perte sur l'élément couvert vient modifier la valeur comptable de cet élément en contrepartie d'un impact au compte de résultat.

Concernant les couvertures de flux de trésorerie futurs, la partie du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument de couverture qui est déterminée comme étant une couverture efficace est comptabilisée

directement en capitaux propres. La partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les profits et les pertes qui ont été comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert affecte le résultat.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé directement dans le résultat de l'exercice.

6.2.4 Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan

6.2.4.1 Écarts d'acquisition figurant à l'actif

Les trois unités génératrices de trésorerie du Groupe sont les suivantes :

• PlanetArt, incluant :

sites Web : sites d'impression de produits photo personnalisés ;

applications mobiles : FreePrints – la solution la moins chère et la plus simple au monde pour imprimer ses photos depuis son smartphone, et FreePrints Photobooks ;

• **myDevices** regroupe les activités liées à sa plateforme globale de gestion de l'Internet des Objets (IoT) et également les activités historiques du Groupe dans le domaine de la mobilité ;

• **Avanquest Software** correspond à l'activité historique du Groupe consistant à distribuer des logiciels tierces parties. Avanquest Software vend tous les ans plus d'un million de logiciels via ses sites Web et points de vente à travers le monde. Avanquest Software a également développé récemment de nouvelles offres autour de la monétisation clients et du marketing digital.

Depuis le 30 juin 2016, la valeur des écarts d'acquisition du Groupe est nulle.

6.2.4.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de frais de développement et logiciels.

L'évaluation périodique des projets en cours de développement ou achevés peut conduire Claranova à remettre en cause les perspectives commerciales de différents projets.

Au cours de l'exercice 2016-2017, aucun frais de développement de projet de R&D n'a été capitalisé.

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

en milliers d'euros

(en milliers d'euros)	Brut Juin 2016	Acquisitions	Cessions/ Virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation de change	Brut Juin 2017	Amort. et provision 30/06/2017	Net Juin 2017
Frais de développement et logiciels	15 213	13	(3 030)	(30)	12 165	(11 635)	530
Portefeuilles clients	508	-	-	(8)	500	(194)	306
Dépôts	10	-	-	-	10	-	10
Autres	1 100	2	(11)	(11)	1 078	(1 033)	46
TOTAL	16 833	15	(3 041)	(48)	13 753	(12 852)	891

6.2.4.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

(en milliers d'euros)	Brut Juin 2016	Acquisitions	Cessions/ Virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation de change	Brut Juin 2017	Amort. et provision 30/06/2017	Net Juin 2017
Agencements, aménagements et installations	957	104	(95)	(15)	951	(719)	232
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-	-
Matériel et mobilier de bureau & informatique	1 465	45	(60)	(11)	1 439	(1 336)	103
TOTAL	2 422	149	(155)	(26)	2 397	(2 055)	342

6.2.4.4 Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Les amortissements ont évolué comme suit :

(en milliers d'euros)	Amort. cumulés au 30/06/2016	Dotations de l'exercice	Cessions/ Virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation de change	Amort. cumulés au 30/06/2017
Frais de développement et logiciels	14 087	599	(3 015)	(36)	11 635
Portefeuilles clients	194	-	-	-	194
Autres	1 055	-	(11)	(11)	1 033
Total immobilisations incorporelles	15 336	599	(3 026)	(47)	12 862
Immobilisations corporelles	1 964	216	(106)	(18)	2 055
TOTAL	17 300	814	(3 132)	(65)	14 919

6.2.4.5 Stocks

Au 30 juin 2017, le montant net des stocks s'élève à 3,7 millions d'euros, contre 5 millions d'euros au 30 juin 2016, suite à la baisse de l'activité distribution physique.

6.2.4.6 Échéancier des créances clients

L'ensemble des créances clients représente un actif courant.

(en milliers d'euros)	Créances clients (valeurs brutes)	Non échues	Échues depuis moins de 90 J	Échues depuis plus de 90 J	Dépréciation créances échues	Valeur nette
30/06/2017	4 699	2 718	1 933	49	357	4 342
30/06/2016	5 112	3 681	373	1 058	416	4 696



6.2.4.7 Autres créances courantes

Les principaux montants inscrits en créances courantes sont :

(en milliers d'euros)	30/06/2017	30/06/2016
Royalties prépayées	277	600
Créances fiscales	416	1 474
Loyers	136	244
Autres	965	1 573
TOTAL	1 794	3 892

La baisse du poste autres créances courantes de 3 892 milliers d'euros fin juin 2016 à 1 794 milliers d'euros à fin juin 2017 s'explique principalement par :

- ✱ l'encaissement d'une partie du prix différé (450 milliers de livres sterling ou 500 milliers d'euros) de la cession d'Avanquest Software Publishing Ltd. La cession de cette filiale était intervenue le 30 avril 2016 ;
- ✱ la diminution des créances fiscales liée à un remboursement de crédit de TVA de 850 milliers d'euros chez Claranova SA ;
- ✱ la diminution du poste Royalties prépayées d'un montant de 323 milliers d'euros.

6.2.4.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie (17,1 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 11,1 millions d'euros au 30 juin 2016) est composée de comptes bancaires et de placements monétaires dont la valeur de réalisation est identique à la valeur dans les livres.

(en milliers d'euros)	Trésorerie au 30/06/2016 (Euro)	Trésorerie au 30/06/2016 (Devise)
EUR	5 164	5 164
USD	2 092	2 317
GBP	2 605	1 955
RMB	156	1 109
CAD	1 069	1 563
TOTAL	11 086	

(en milliers d'euros)	Trésorerie au 30/06/2017 (Euro)	Trésorerie au 30/06/2017 (Devise)
EUR	3 155	3 155
USD	2 406	2 745
GBP	10 079	8 863
RMB	1 341	10 374
CAD	128	189
TOTAL	17 108	

6.2.5 Compléments d'information relatifs au passif du bilan

6.2.5.1 Capitaux propres

Capital social

Au 30 juin 2017, le capital social de la société Claranova SA est composé de 375 318 555 actions d'un nominal de 0,1 euro, toutes de même catégorie. L'objectif principal du Groupe en termes de gestion du capital est de s'assurer du maintien de ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et son développement.

Évolution du nombre d'actions et du capital social

Au cours de l'exercice, le nombre d'actions n'a pas évolué.

	Unités	Montant (en euros)
Au 30 juin 2016	375 318 555	37 531 856
Variation	-	-
Au 30 juin 2017	375 318 555	37 531 856

Au 30 juin 2017, la Société détient 139 791 de ses propres actions, contre 26 844 791 au 30 juin 2016.

Autres titres donnant accès au capital & stock-options

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2017, récapitule les caractéristiques des plans d'actions gratuites encore en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés groupe Claranova	Salariés groupe Claranova	Salariés groupe Claranova
Date d'assemblée	28/07/2010	29/11/2012	10/12/2013
Nombre de titres autorisés	500 000	900 000	500 000
Date du Conseil d'Administration	04/11/2010	25/07/2013	27/06/2014
Nombre de titres attribués au 30/06/2017	374 500	900 000	390 000
Nombre de bénéficiaires	16	5	81
« Dont dirigeants	0	5	1
Période d'acquisition	2 à 4 ans	2 à 4 ans	2 à 4 ans
Conditions d'acquisition	1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de Bourse	En fonction d'objectifs opérationnels ou de cours de Bourse	1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de Bourse
Droits acquis au 30/06/2017	118 250	240 000	96 000
Actions émises au 30/06/2017	118 250	240 000	96 000
Titres potentiels maximaux *	0	400 000	270 000

* Tenant compte des actions gratuites perdues ou annulées.

À l'occasion des autorisations conférées au Conseil d'Administration de procéder aux distributions gratuites d'actions des plans ci-dessus, pour les plans des 4 novembre 2010 et 25 juillet 2013 celui-ci a décidé que les dirigeants bénéficiaires des plans devront conserver au nominatif 25% du nombre d'actions acquises, jusqu'à cessation de leurs fonctions. Pour le plan du 27 juin 2014, le Conseil d'Administration n'a pas prévu de quantité minimale d'actions à conserver pour les dirigeants bénéficiaires du plan.

Les conditions d'acquisition des actions gratuites ne sont pas remplies à la date de dépôt du présent document de référence.

L'acquisition définitive des actions gratuites est subordonnée à des conditions de présence (période d'attribution sur deux ans) et des performances boursières. La période d'acquisition des plans du 25 juillet 2013 et du 27 juin 2014 est toujours en cours au 30 juin 2017.

L'Assemblée Générale des actionnaires de Claranova du 30 novembre 2015 a autorisé le Directoire à mettre en place un plan d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions nouvelles ou existantes de Claranova et de ses filiales.

Les tableaux ci-dessous récapitulent les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur.

STOCK-OPTIONS CLARANOVA

Bénéficiaires	Salariés groupe Claranova
Date d'assemblée	30/11/2015
Nombre de titres autorisés	18 765 927
Date du Directoire ⁽¹⁾	25/11/2016
Nombre de titres attribués au 30/06/2017	18 765 927
Nombre de bénéficiaires	52
« Dont dirigeants	2
Prix de souscription	0,112 €
Période d'exercice	117 mois
Conditions d'exercice	déjà atteintes
Droits acquis au 30/06/2017 ⁽²⁾	18 725 927
Titres souscrits au 30/06/2017	0
Titres potentiels maximaux ⁽²⁾	18 725 927

(1) Le règlement a été modifié par les Directoires des 3 mai 2017 et 19 juillet 2017.

(2) Tenant compte des titres perdus ou annulés.





À l'occasion de l'autorisation conférée au Directoire de procéder à l'attribution de stock-options relative au plan ci-dessus, le Conseil de Surveillance a décidé que les dirigeants bénéficiaires du plan devront conserver au nominatif 5% du nombre d'actions issues de l'exercice des options, jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

Ainsi, en supposant que tous les droits rattachés aux options et aux actions gratuites deviennent exerçables et soient exercés, le capital social de Claranova serait augmenté d'un montant de 1 939 592,70 euros.

Le capital social serait ainsi porté de 37 531 855,50 euros à 39 471 448,70 euros, soit une augmentation de 5,17 % étalée dans le temps entre 2017 et 2026. Il est cependant nécessaire de noter que 100% des actions gratuites ne seront exercées que si certains objectifs de croissance du cours de bourse ou d'objectifs de rentabilité sont atteints.

Le 5 février 2017, le groupe Claranova a souhaité associer l'ensemble du personnel de sa filiale myDevices au développement de la Société, via l'octroi de 257 000 stock-options sur le capital de myDevices, donnant droit à 257 000 actions ordinaires. Le tableau ci-dessous récapitule les caractéristiques du plan de stock-options de myDevices.

STOCK-OPTIONS MYDEVICES

Bénéficiaires	Salariés myDevices Inc.
Nombre de titres autorisés	257 000
Date du Conseil d'Administration	05/02/2017
Nombre de titres attribués au 05/02/2017	257 000
Nombre de bénéficiaires	19
« Dont dirigeants	1
Prix de souscription	0,07 USD
Période d'acquisition	4 ans
Conditions d'acquisition	Attribution subordonnée à la présence du bénéficiaire pendant toute la période d'acquisition
Droits acquis au 30/06/2017	0
Titres souscrits au 30/06/2017	0
Titres potentiels maximum *	257 000

* Tenant compte des titres perdus ou annulés.

6.2.5.2 Provisions

Les provisions ont évolué comme suit au cours de l'exercices 2016-2017 :

(en milliers d'euros)	Provisions 30/06/2016	Mouvement de périmètre	Dotations opérat.	Reprises opérat.	Autres dotations	Autres reprises	Provisions 30/06/2017
Provisions	746	-	-	(360)	376	(597)	165

Au 30 juin 2017, les principaux risques et charges provisionnés concernent certaines avances sur royalties (103 milliers d'euros), des frais de restructuration (23 milliers d'euros), et une provision concernant les retours de produits (38 milliers d'euros) dans le cadre

du rappel des produits Smart Power. 90 % des reprises de provisions correspondent à des provisions utilisées sur l'exercice. Dans les 165 milliers d'euros de provisions au 30 juin 2017, 103 milliers d'euros correspondent à des provisions non courantes.

6.2.5.3 Passifs financiers

Au cours des deux dernières années, les dettes financières ont évolué comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2015	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	Autres variations	30/06/2016
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-
Emprunts	4 558	-	(3 332)	(47)	-	1 180
Lignes de crédits	1 516	-	(1 516)	-	-	-
Autres dettes financières	423	1	(330)	-	-	94
Concours bancaires courants	30	-	(10)	-	-	20
Instruments financiers passifs	2	-	(2)	-	-	-
Intérêts courus non échus	64	-	(40)	-	-	24
TOTAL	6 593	1	(5 223)	(47)	-	1 318

(en milliers d'euros)	30/06/2016	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	Autres variations	30/06/2017
Emprunts obligataires	-	1 811	-	-	(1 811)	-
Emprunts	1 180	459	(1 069)	(5)	0	565
Lignes de crédits	-	-	-	-	-	-
Autres dettes financières	94	1	(53)	0	(0)	42
Concours bancaires courants	20	539	-	(25)	-	535
Instruments financiers passifs	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus non échus	24	-	(24)	-	-	-
TOTAL	1 318	2 810	(1 143)	(25)	(1 811)	1 141

Ainsi, au 30 juin 2017, l'endettement total du Groupe s'élève à 1,1 million d'euros (contre 1,3 million d'euros au 30 juin 2016 et 6,6 millions d'euros au 30 juin 2015).

L'échéance des dettes financières se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Total	Moins d'un an	D'un à cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts	565	565	-	-
Lignes de crédits	-	-	-	-
Autres dettes financières	42	42	-	-
Concours bancaires courants	535	535	-	-
Instruments financiers passifs	-	-	-	-
Intérêts courus non échus	-	-	-	-
TOTAL	1 141	1 141	-	-

Emprunts obligataires

Les 1 249 obligations émises le 7 décembre 2016 ont toutes été converties en actions ordinaires existantes auto-détenues, à raison d'une obligation convertible pour 10 000 actions existantes.

Emprunts

Le poste d'emprunts est passé de 1 180 milliers d'euros à 565 milliers d'euros. La variation s'explique principalement par le remboursement sur l'année par Avanquest North America d'une partie de son emprunt à la banque Cathay pour 615 milliers d'euros (665 milliers de dollars). Pour rappel, Avanquest North America a signé en mai 2015 un prêt à long terme de 2 millions de dollars au taux variable de 5,25 % avec la banque Cathay. Le financement utilisé au 30 juin 2017 s'élève à 645 milliers de dollars, soit 565 milliers d'euros.

Autres dettes financières

Les autres dettes financières de 42 milliers d'euros sont composées des comptes courants d'actionnaires.

Risques financiers et risques de marché

Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et de disposer de ressources financières grâce à des facilités de crédit appropriées.

La position de trésorerie au 30 juin 2017 du Groupe est de 17,1 millions d'euros. Les emprunts et autres dettes financières s'élèvent à 1,1 million d'euros, et par conséquent le montant de la trésorerie nette est de 16,0 millions d'euros.



L'entrée d'un acteur majeur des Télécoms et Média au capital de myDevices au mois d'août 2017, et l'augmentation de capital en numéraire de 11,4 millions d'euros de la filiale PlanetArt LLC au mois de septembre 2017, permettront au groupe Claranova d'avoir les moyens de financer son développement à périmètre constant.

Risque de contrepartie

La Société détient des comptes bancaires dans des banques diversifiées et de premier ordre. Ainsi, le risque de contrepartie n'est pas jugé significatif.

Risque de dilution

Dans le cadre de sa politique de motivation de ses dirigeants, employés et consultants, la Société a, depuis sa création, régulièrement émis et attribué des stock-options et des actions gratuites.

Au 30 juin 2017, l'exercice de l'ensemble des instruments de la Société émis ou à émettre, donnant accès au capital, permettrait la souscription d'un nombre de 19 395 927 actions nouvelles. L'exercice des instruments donnant accès au capital, en circulation, ainsi que toutes émissions ou attributions nouvelles entraîneraient une dilution pour les actionnaires.

Ainsi, en supposant que tous les droits rattachés aux options et aux actions gratuites deviennent exerçables et soient exercés, le capital social de Claranova serait augmenté d'un montant de 1 939 592,70 euros.

Le capital social serait ainsi porté de 37 531 855,50 euros à 39 471 448,70 euros, soit une augmentation de 5,17 % étalée dans le temps entre 2017 et 2026. Il est cependant nécessaire de noter que 100 % des actions gratuites ne seront attribuées de façon définitive que si certains objectifs de croissance de cours de bourse ou d'objectifs de rentabilité sont atteints.

Risque de change

L'essentiel de l'activité du Groupe est réalisé en dehors de la zone euro. Néanmoins, les revenus et les coûts des activités étant libellés dans les mêmes devises, l'exposition au risque de change est restreinte au résultat, et aucune politique systématique de couverture du risque de change n'a été mise en place au sein du Groupe.

Une estimation de l'impact des variations de change sur les résultats de l'exercice clos au 30 juin 2017 est indiquée ci-dessous :

Exercice clos au 30 juin 2017 (en millions d'euros)	Impact sur le résultat opérationnel courant		Impact sur les capitaux propres	
	+ 10 %	+ 10 %	+ 10 %	+ 10 %
USD	0,4	(0,4)	1,8	(1,8)
GBP	(0,2)	0,2	0,3	(0,3)
TOTAL	0,1	(0,1)	2,1	(2,1)

Risque de taux

L'emprunt contracté par la filiale Avanquest North America (solde de 565 milliers d'euros) a un taux d'intérêt variable basé sur le Prime Rate américain. Compte tenu du faible niveau d'endettement, une variation des taux d'intérêt n'impacterait que très peu les résultats du Groupe, il n'existe aucune couverture de taux chez Claranova à ce jour.

Risque sur les actions

La trésorerie de la Société est investie essentiellement en placements monétaires sans risque.

Durant l'exercice, la Société a émis 1 249 obligations convertibles en 12 490 000 actions ordinaires existantes. Elle a également cédé 14 000 000 actions auto-détenues. Par conséquent, la Société a désormais transféré la quasi-totalité de ses actions auto-détenues, il en reste 139 791 au 30 juin 2017, et ainsi significativement réduit son exposition au risque sur les actions. Pour plus d'informations concernant ces deux opérations, vous êtes priés de vous reporter au

paragraphe 6.2.1 « Faits marquants de l'exercice » partie « Cession d'un bloc d'actions ».

Risques liés aux forums de bourse

Le Groupe ne peut en aucun cas être tenu responsable des propos tenus sur les forums de bourse (ou par d'autres outils de communication à l'instar de Twitter) parlant de la Société. Claranova respecte les dispositions imposées par la loi, notamment par le Code monétaire et financier. À ce titre, elle s'interdit d'intervenir sur les forums, et ce quelles que soient les circonstances. Il existe donc un risque d'image pour la Société pouvant impacter son cours de bourse et sa capacité à émettre de nouveaux instruments financiers.

6.2.5.4 Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants proviennent des indemnités de départ en retraite provisionnées au bilan (0,6 million d'euros).

6.2.5.5 Synthèse des actifs et passifs financiers et opérationnels

	30/06/2016		Ventilation par catégorie d'instruments			
(en milliers d'euros)	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs disponibles à la vente	-	-				
Autres actifs financiers	451	451		451		
Autres actifs non courants	-	-				
Clients et comptes rattachés	4 696	4 696		4 696		
Autres actifs courants	5 032	5 032		5 032		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 086	11 086	11 086			
TOTAL DES ACTIFS	21 264	21 264	11 086	10 175	-	-
Emprunts et dettes financières (> 1 an)	585	585			585	
Autres passifs non courants	549	549	549			
Emprunts et dettes financières (< 1 an)	733	733			733	-
Fournisseurs et comptes rattachés	19 565	19 565		19 565		
Autres passifs courants	4 230	4 230		4 230		
TOTAL DES PASSIFS	25 662	25 662	549	23 795	1 318	-

	30/06/2017		Ventilation par catégorie d'instruments			
(en milliers d'euros)	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs disponibles à la vente	-	-				
Autres actifs financiers	384	384		384		
Autres actifs non courants	341	341		341		
Clients et comptes rattachés	4 342	4 342		4 342		
Autres actifs courants	2 915	2 915		2 915		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 108	17 108	17 108			
TOTAL DES ACTIFS	25 090	25 090	17 108	7 982	-	-
Emprunts et dettes financières (> 1 an)	(0)	(0)			(0)	
Autres passifs non courants	608	608	608			
Emprunts et dettes financières (< 1 an)	1 141	1 141			1 141	-
Fournisseurs et comptes rattachés	21 834	21 834		21 834		
Autres passifs courants	4 672	4 672		4 672		
TOTAL DES PASSIFS	28 255	28 256	608	26 503	1 141	-



6.2.6 Notes sur le compte de résultat

6.2.6.1 Chiffre d'affaires

ANALYSE DE LA RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(en millions d'euros)	2016-2017	2015-2016	Δ
Avanquest Software	38,5	39,7	- 3 %
PlanetArt	88,9	56,4	58 %
myDevices	2,8	3,7	- 23 %
Chiffre d'affaires à périmètre constant	130,2	99,8	31 %
Autres *		17,7	NS
Chiffre d'affaires publié	130,2	117,4	11 %

* Avanquest Software Publishing Ltd (cédé le 1^{er} avril 2016).

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Claranova lors de l'exercice clos au 30 juin 2017 atteint 130,2 millions d'euros, soit une croissance de + 11 %. À périmètre constant (hors Avanquest Software Publishing Ltd), le chiffre d'affaires annuel progresse de 31 %.

ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	2016-2017	%	2015-2016	%
France	9,5	7 %	9,5	10 %
États-Unis	84,3	65 %	61,9	62 %
Royaume-Uni	24,4	19 %	14,5	15 %
Allemagne	6,1	5 %	6	6 %
Autres pays d'Europe	3,7	3 %	4,3	4 %
Reste du monde	2,2	2 %	3,6	4 %
Chiffre d'affaires à périmètre constant	130,2		99,8	
Autres *			17,7	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	130,2		117,5	

* Avanquest Software Publishing Ltd (cédé le 1^{er} avril 2016).

6.2.6.2 Matières premières et achats de marchandises

Ce poste se compose principalement des achats de produits physiques et des coûts de fabrication liés aux activités Avanquest Software et PlanetArt (sites Web et applications mobiles).

Sur l'exercice clos au 30 juin 2017, la charge de matières premières et achats de marchandises s'élève à 42,5 millions d'euros contre 44,7 millions d'euros lors de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique notamment par la cession de la filiale Avanquest Software Publishing Ltd l'exercice précédent.

6.2.6.3 Autres achats et charges externes

Ce poste est constitué notamment des charges de marketing, ainsi que d'autres charges diverses comme les loyers, les frais liés aux cartes de crédit, la logistique, les frais de port.

Sur l'exercice clos au 30 juin 2017, les autres achats et charges externes s'élèvent à 58,1 millions d'euros contre 49,4 millions d'euros lors de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement due à la forte croissance et aux investissements marketing de l'activité PlanetArt.

6.2.6.4 Charges de personnel

Sur l'exercice clos au 30 juin 2017, les charges de personnel s'élèvent à 32,0 millions d'euros, contre 25,1 millions d'euros lors de l'exercice précédent. L'augmentation de 7 millions d'euros s'explique principalement par la charge des stock-options comptabilisée sous IFRS 2 dans les charges du personnel pour un montant de 4,8 millions d'euros et par l'absence d'activation de coûts de développement à fin juin 2017 contre 0,5 million d'euros l'exercice précédent.

6.2.6.5 Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises

Les dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises s'élèvent à 0,8 million d'euros. Pendant l'exercice 2015-2016, les amortissements d'immobilisations incorporelles s'élevaient à 5,4 millions d'euros, soit une baisse de 4,6 millions d'euros qui s'explique par le fait que sur l'exercice précédent des frais de développement capitalisés avaient été dépréciés ou amortis. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au document de référence au 30 juin 2016.

6.2.6.6 Autres produits et charges opérationnels courants

Ce poste correspond principalement aux redevances versées dans le cadre des contrats d'édition (7,2 millions d'euros).

6.2.6.7 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels qui s'élèvent à un produit de 438 milliers d'euros sont composés principalement :

- ✳ d'une plus-value de cession pour 1 067 milliers d'euros, comprenant notamment le recyclage au compte de résultat de l'écart de conversion suite à la liquidation d'Arvix pour un montant de 1 329 milliers d'euros et la moins-value nette sur la cession des titres Mediapolis pour un montant de (127) milliers d'euros ;
- ✳ du prix différé d'Avanquest Software Publishing Ltd pour un montant de 356 milliers d'euros ;

- ✳ des charges de restructuration opérationnelle pour (345) milliers d'euros ;
- ✳ des charges de restructuration juridiques pour (699) milliers d'euros ;
- ✳ d'honoraires des intermédiaires financiers pour (135) milliers d'euros.

6.2.6.8 Analyse du résultat financier

Le résultat financier montre une perte de 0,9 million d'euros provenant pour (723) milliers d'euros des écarts de change nets défavorables, pour (20) milliers d'euros du coût de l'endettement net et pour (129) milliers d'euros de frais d'émission d'OCAE.

6.2.6.9 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt nette de l'exercice s'élève à 0,4 million d'euros, contre une charge de 0,8 million d'euros pour l'exercice précédent.

(en milliers d'euros)	2016-2017 12 mois	2015-2016 12 mois
Résultat imposable	(10 987)	(27 805)
Impôt théorique (33,33 %)	3 662	9 268
Impôt au compte de résultat	(401)	(764)
Taux d'impôt effectif	- 3,65 %	- 2,75 %
Différence	(4 063)	(10 032)
<i>Dont</i>		
✳ Dépréciation du goodwill *	1 059	(855)
✳ Non-reconnaissance des impôts différés actifs	(4 821)	(9 204)
✳ Autres différences permanentes	(934)	(977)
✳ Différences entre taux locaux et taux de la société mère	492	293
✳ Autres différences	141	711

* Correspond à l'amortissement du goodwill fiscal dans les comptes sociaux des filiales aux États-Unis.

6.2.6.10 Indemnités de départ à la retraite

Le montant des engagements de retraite, calculé suivant la méthode rétrospective (dite « unités de crédit projetées ») s'élève à 608 milliers d'euros pour les salariés français (38 milliers d'euros pour Claranova et 570 milliers d'euros pour Avanquest Software SAS) au 30 juin 2017 et a été entièrement provisionné dans les comptes. L'impact sur l'exercice est une charge de 59 milliers d'euros, se décomposant en coût des services rendus de 37 milliers d'euros, coût financier de 5 milliers d'euros, gain lié aux changements d'hypothèses de 1 millier d'euros, gain lié aux réductions/cessations de 43 milliers d'euros et enfin perte actuarielle de 61 milliers d'euros. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- ✳ taux d'actualisation : 1,65 % ;
- ✳ âge de départ en retraite : 65 ans ;
- ✳ augmentation des salaires : 2 à 5 % suivant l'âge.

Les salariés des filiales hors de France ne bénéficient pas de régime de retraite spécifique.

6.2.6.11 Impôts différés

Compte tenu des pertes fiscales récentes dans les principaux pays dans lesquels le Groupe opère, aucun impôt différé actif n'a été constaté au bilan. Les déficits fiscaux non activés s'élèvent à 3,8 millions d'euros pour les entités allemandes et 45 millions de dollars pour les entités américaines. Suite à l'apport partiel d'actif, une requête a été déposée afin de transférer le déficit reportable, d'un montant de 52,4 millions d'euros, de Claranova vers sa filiale nouvellement constituée Avanquest Software SAS. Le solde des déficits restant chez Claranova correspond à la perte réalisée sur l'exercice 2016-2017, soit 3,2 millions d'euros.



6.2.6.12 Résultat par action

	2016-2017 12 mois	2015-2016 12 mois
Numérateur (en milliers d'euros)		
Résultat net part du Groupe (a)	(11 047)	(28 528)
Dénominateur		
Nombre moyen d'actions en circulation (b)	375 318 555	375 210 096
Effet dilutif des stocks-options, actions gratuites et BSA	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions théorique (c)	375 318 555	375 210 096
Résultat de base par action (en euros) (a/b)	(0,03)	(0,08)
Résultat dilué par action (en euros) (a/c)	(0,03)	(0,08)

6.2.7 Notes sur le tableau
des flux de trésorerie6.2.7.1 Paiements en actions et autres
retraitements

Le montant des paiements en actions et autres retraitements s'élève à 4 640 milliers d'euros. La justification de ce montant est la suivante :

- conformément à la délégation qui lui avait été consentie par l'Assemblée Générale des actionnaires réunie le 30 novembre 2015, le Directoire d'Avanquest a décidé, le 25 novembre 2016, l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions. Au total, 18 765 927 stock-options ont été attribuées, chacune donnant droit de souscrire à une nouvelle action au prix de 0,112 euro. Les stock-options ont fait l'objet d'une évaluation à la juste valeur en application de la norme IFRS 2 « paiement en actions ». La charge relative à ce plan de stock-options est de 4 765 milliers d'euros (comprenant des frais d'émission pour 123 milliers d'euros), charge qui est comptabilisée en totalité sur l'exercice, les conditions d'acquisition étant réunies ;
- le 5 février 2017, la filiale myDevices Inc. a mis en place un plan d'attribution de stock-options. Au total, 257 000 stock-options ont été attribuées, donnant droit à des « actions ordinaires ». La charge totale de ce plan de stock-options est de 14 milliers d'euros, le montant comptabilisé sur l'exercice s'élève à 1,5 millier d'euros.

6.2.7.2 Acquisitions d'immobilisations
incorporelles

Aucun frais de développement n'a été activé sur l'exercice.

6.2.7.3 Rachat d'actions propres

Le 14 décembre 2016, Claranova a cédé 14 000 000 actions auto-détenues pour un montant de 2,03 millions d'euros par voie de cession de bloc hors marché. Les frais de cession liés à cette opération se sont élevés à 142 milliers d'euros. Par ailleurs, l'arrêt du contrat de liquidité est intervenu le 29 novembre 2016, générant un flux de trésorerie positif de 42 milliers d'euros.

6.2.7.4 Encaissements liés aux emprunts

Les encaissements dans le tableau des flux de trésorerie consolidés s'élèvent à 2 144 milliers d'euros, s'expliquant comme suit :

- la Société a émis le 8 décembre 2016 1 249 obligations convertibles en 12 490 000 actions existantes, représentant un montant total de 1 811 050 euros. Les frais liés à cette opération se sont élevés à 127 milliers d'euros ;
- la filiale Avanquest North America a utilisé un montant de 459 milliers d'euros (500 milliers de dollars) pendant l'exercice. Ce montant a été remboursé sur la période.

6.2.8 Notes sur les engagements hors bilan

6.2.8.1 Clauses de complément de prix sur les acquisitions et participations

Au 30 juin 2017, il n'existe aucune clause de complément de prix potentiellement applicable à la charge du Groupe.

ENGAGEMENTS ET GARANTIES DONNÉS

Filiale	Date	Nature	Montant	Limites	Durée
Arvix LLC	31/10/2014	Contrat de cession d'actifs	Garantie indemnitaire liée au montant et au caractère du préjudice : * Maximum : 22 000 000 euros * Minimum : 3 300 000 euros	Violation d'une déclaration ou garantie (autre que les « déclarations fondamentales ») : 15 % du prix de cession ; Violation d'une obligation pesant sur le vendeur : 50 % du prix de cession ; Violation des « déclarations fondamentales », celles liées aux actifs et responsabilités exclues et aux créances fiscales : le prix de cession ; En cas de droit pour l'acheteur à l'obtention d'une compensation équitable ou en cas de fraude : pas de plafond. Prix de cession = 22 000 000 euros	Toute demande : 1 an à compter de la date de paiement final (devant intervenir dans les 12 mois suivant le closing, soit au plus tard le 31 octobre 2016) ; Créance fiscale : 90 jours suivant le closing (soit le 25 janvier 2015) ; Garantie liée aux « déclarations fondamentales » : 5 ans à compter de la date du closing, soit jusqu'au 31 octobre 2019.
Édition Multimedia Électronique (EMME) - Contrat conclu entre Avanquest Software SA et SFPI	17/02/2015	Contrat d'acquisition d'actions	Réduction de prix liée au montant du préjudice	250 000 euros, sauf concernant les préjudices liés : (i) aux litiges prud'homaux en cours ; et (ii) au règlement de toute dette fiscale ou sociale dont le fait générateur est antérieur à la date de réalisation ou non révélée à l'acquéreur préalablement à cette date.	18 mois à compter de la date de réalisation (17 février 2015), soit jusqu'au 17 août 2016 sauf : * en cas de préjudices liés aux litiges prud'homaux : 15 jours ouvrés suivant la décision judiciaire de dernier ressort portant sur le litige prud'homal concerné ; * en cas de préjudices liés aux dettes fiscales ou sociales : 15 jours ouvrés suivant l'expiration de la prescription légale applicable.
ProcessFlows (UK) Limited	29/05/2015	Contrat de cession d'actions	* Minimum : 4 000 000 euros * Maximum : 5 350 000 euros + intérêts sur maximum 350 000 euros	Prix versé au vendeur sauf en cas de revendication liée aux créances fiscales, sociales et d'insolvabilité (absence de procédure de redressement judiciaire ou liquidation, absence de requête en vue d'obtenir la nomination d'un liquidateur). Dans ce dernier cas, le montant maximal est de 2 500 000 livres sterling. Plancher : 50 000 livres sterling (sauf en cas de fraude)	Toute demande : 1 an à compter de la date de réalisation de la transaction, soit jusqu'au 29 mai 2016 ; Créance fiscale : 7 ans à compter de la date de réalisation de la transaction, soit jusqu'au 29 mai 2022.
Avanquest Software Publishing Ltd	30/04/2016	Contrat de cession d'actions	Garantie consentie à hauteur du montant des pertes, garanties, coûts et dépenses dans certains cas prévus par le contrat de cession	750 000 livres sterling, auxquelles s'ajoute le montant du prix lié à la clause d'earn out. Plancher : * 2 500 livres sterling en cas de mise en jeu pour un motif unique ; * 25 000 livres sterling en cas de mise en jeu pour plusieurs motifs.	Toute demande : 2 ans à compter de la date de réalisation de la transaction, soit jusqu'au 30 avril 2018 ; Créance fiscale : 7 ans à compter de la date de réalisation de la transaction, soit jusqu'au 30 avril 2023.
Avanquest UK Limited	30/06/2016	Lettre de soutien	N/A	N/A	Jusqu'au 30 juin 2017 au minimum.
Avanquest North America	20/05/2015	Garantie bancaire	7 000 000 dollars	Claranova a apporté sa garantie à la banque Cathay pour le prêt de 2 millions de dollars.	Le prêt arrive à échéance le 20 mai 2018.
PlanetArt LLC	08/11/2012	Option d'achat de titres	10 % des titres pour chaque bénéficiaire	Les dirigeants de la filiale américaine Roger Bloxberg et Todd Helfstein bénéficient depuis le 8 novembre 2012 d'une option d'acquérir 10 % de l'activité PlanetArt dans le cadre d'un potentiel spin-off de cette activité. Cet accord a été revu le 4 septembre 2017 afin d'en préciser les modalités de mise en œuvre et de transférer ces droits à leurs trusts respectifs.	

6.2.8.2 Nantissements donnés

Avanquest America Inc. et Avanquest North America Inc. ont nanté leurs actifs au bénéfice de la banque américaine ayant accordé un prêt (2 millions de dollars) à Avanquest North America Inc.

6.2.8.3 Engagement et garanties reçus

Les actionnaires de la société Micro Application Europe ont délivré au bénéfice de la société Claranova une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la Société et de ses filiales au 11 février 2011. Cette garantie est toujours valable pour tout ce qui concerne les réclamations fiscales dont la prescription aurait une durée supérieure à cinq ans.

Les anciens actionnaires de la société PC Helpsoft ont délivré au bénéfice de la société Claranova une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la Société au 31 mars 2011.

Le complément de prix potentiel lié à la vente d'Avanquest Software Publishing Ltd, calculé en fonction de la marge brute, n'a pas été intégré en comptabilité dans le calcul de la moins-value et sera enregistré en produit si les conditions d'obtention se réalisent. Ce complément de prix est calculé à chaque date d'anniversaire pendant 3 ans jusqu'au 30 avril 2019.

Dans le cadre de la cession des titres de Mediaclip, l'acheteur s'engage à verser à Claranova un complément de prix, s'il cède dans les trois ans la totalité des actions Mediaclip. Ce complément de prix ne pourra pas dépasser 98 536 dollars canadien.

6.2.9 Autres informations

6.2.9.1 Effectif du Groupe

Au 30 juin 2017, le groupe Claranova compte 283 salariés (contre 295 au 30 juin 2016).

Répartition de l'effectif par pays :

Répartition par pays	France	États-Unis	Allemagne	Chine	Canada	Autres Europe	Total
06/2017	57	167	7	47	5		283
06/2016	65	167	7	50	6		295

6.2.9.2 Transactions avec les parties liées

Les transactions significatives avec les parties liées sont constituées des rémunérations des dirigeants ⁽¹⁾ présentées dans le tableau ci-dessous.

Charge de l'exercice (en milliers d'euros)	2016-2017	2015-2016
Rémunération fixe	422	808
Rémunération variable et autres primes *	375	396
Avantages en nature	18	62
Jetons de présence	100	63
Honoraires	37	1 040
Avantages du personnel court terme	953	2 369
Paiements fondés sur actions	4 287	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
TOTAL	5 240	2 369

* Incluant les indemnités liées aux activités exercées hors de France.

Les dirigeants de la filiale américaine Roger Bloxberg et Todd Helfstein bénéficient depuis le 8 novembre 2012 d'une option d'acquies 20 % de l'activité PlanetArt dans le cadre d'un potentiel spin-off de cette activité. Cet accord a été revu le 4 septembre 2017 afin d'en préciser les modalités de mise en œuvre et de transférer ces droits à leurs trusts respectifs.

(1) Membres du Directoire et du Conseil de Surveillance.

6.2.9.3 Secteurs opérationnels

En application d'IFRS 8 Secteurs opérationnels, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne, utilisé par la Direction du Groupe pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est l'EBITDA ajusté. Cet agrégat prend en compte les frais corporate répartis entre les différents secteurs opérationnels.

Au 30 juin 2017, les trois secteurs opérationnels sur lesquels opère le Groupe sont les suivants :

- ✱ **PlanetArt** correspond aux activités d'impression de produits photo ; elle regroupe les activités via ses applications mobiles,

notamment à travers son offre FreePrints – la solution la moins chère et la plus simple au monde pour imprimer ses photos depuis son smartphone et via ses sites Web d'impression de produits photo personnalisés ;

- ✱ **myDevices** regroupe les activités liées à sa plateforme globale de gestion de l'Internet des Objets (IoT) et également ses activités historiques dans le domaine de la mobilité ;

- ✱ **Avanquest Software** correspond à l'activité historique du Groupe consistant à distribuer des logiciels tierces parties. Avanquest Software vend tous les ans plus d'un million de logiciels via ses sites web et points de vente à travers le monde.

	PlanetART YOUR WORLD PERSONALIZED		myDevices		Avanquest Software	
	Exercice clos au		Exercice clos au		Exercice clos au	
(en millions d'euros)	30/06/2017	30/06/2016	30/06/2017	30/06/2016	30/06/2017	30/06/2016
Chiffre d'affaires	88,9	56,4	2,8	3,7	38,5	57,3
EBITDA ajusté *	(0,3)	(0,3)	(4,7)	(3,9)	0,0	1,7
% sur CA	0 %	- 16 %	- 168 %	- 81 %	0 %	2 %
Écarts d'acquisition	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Immobilisations incorporelles	0,6	1,2	0,0	0,0	0,3	0,3
TOTAL ACTIF INCORPOREL	0,6	1,2	0,0	0,0	0,3	0,3

* EBITDA ajusté = Résultat opérationnel courant avant impact des dotations aux amortissements, de la R&D capitalisée et des retraitements IFRS.

	claranover	
	Exercice clos au	
(en millions d'euros)	30/06/2017	30/06/2016
Chiffre d'affaires	130,2	117,4
EBITDA ajusté *	(5,0)	(11,3)
Production immobilisée	0,0	0,5
Dotations aux amortissements	(0,8)	(5,4)
Retraitements IFRS	(4,8)	0,0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	110,4	101,2

La division PlanetArt est en très forte croissance, portée par la forte hausse de l'activité mobile suite à l'accélération de ses investissements pour acquérir de nouveaux clients, et à la confirmation des excellentes performances de Photobooks. Cette excellente performance explique que, malgré la forte hausse des investissements marketing (+ 28 % par rapport à l'exercice précédent), cette activité est profitable (en termes d'EBITDA ajusté avant impact des coûts corporate) et très légèrement déficitaire après allocation des coûts corporate à - 0,3 million d'euros.

Pour l'instant, le chiffre d'affaires généré par myDevices est très faible en raison de la fin programmée des ventes de logiciels en mode embarqué combinée à un retard dans la montée en puissance des activités sur sa plateforme de gestion des objets connectés.

L'EBITDA ajusté ressort ainsi à - 4,7 millions d'euros puisque des investissements conséquents se sont poursuivis sur cette activité (dépenses de marketing et R&D notamment).

L'activité Avanquest Software a réalisé un exercice de transition. Son chiffre d'affaires et sa rentabilité ont été impactés par la cession en 2015-2016 d'Avanquest Software Publishing Ltd qui avait réalisé un revenu de 17,7 millions d'euros et une forte profitabilité. Cette division continue de mettre en place de nouveaux business model dans son activité online autour du développement de revenus récurrents et de nouvelles offres de digital marketing notamment, dont les effets ne sont pas encore visibles sur l'exercice.



6.2.10 Événements postérieurs à la clôture

Entrée d'un acteur chinois majeur des Telecom & Media au capital de myDevices Inc.

Le 16 août 2017, myDevices Inc. a signé un partenariat capitalistique et stratégique avec un acteur chinois majeur des Télécoms et Média sur le marché asiatique.

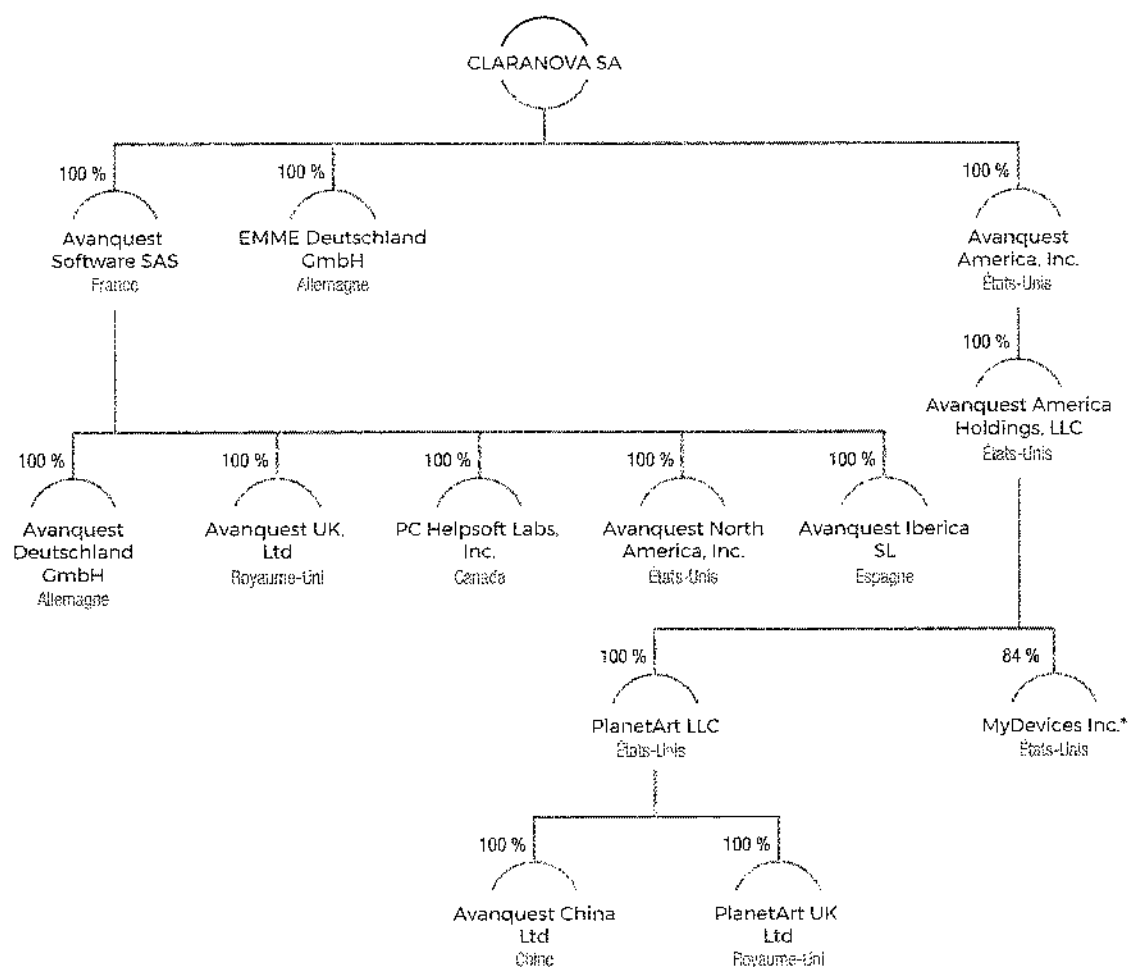
Cet accord prévoit la distribution et la localisation sous licence de la plateforme Cayenne sur le territoire chinois, validant une fois de plus la qualité de la technologie myDevices par un acteur majeur du marché.

Il s'accompagne d'une prise de participation minoritaire au capital de myDevices pour un montant de 3,5 millions de dollars américains. Cet investissement s'effectue dans le cadre du tour de financement annoncé en janvier dernier lors de l'entrée au capital de myDevices du spécialiste des semi-conducteurs Semtech Corporation.

Réorganisation juridique de la branche américaine

Afin d'harmoniser la structure juridique du Groupe avec la structure opérationnelle, une réorganisation a été effectuée en date du 1^{er} juillet 2017, dont la principale résultante est la filialisation de l'entité Software américaine, Avanquest North America, sous Avanquest Software SAS.

Suite à la réorganisation, le nouvel organigramme de la Société est le suivant * :



* myDevices Inc. est indirectement détenue à 84 % par Claranova SA au 30 juin 2017. Suite à l'entrée d'un investisseur chinois en août 2017, le pourcentage de détention à date du présent document de référence est de 70 %.

Le groupe Claranova est à présent en ordre de marche pour de nouvelles étapes dans son développement. La restructuration juridique, avec la filialisation des activités Avanquest Software, PlanetArt et myDevices, ainsi que le changement de nom du Groupe, permettent d'avoir une stratégie différenciée pour chaque division.

Entrée d'un investisseur au capital de PlanetArt LLC

Le 7 septembre 2017, Claranova annonce l'entrée d'investisseurs industriels, dont Cap Investissements, family office du groupe Riccobono, industriel dans le domaine de l'impression, au capital de

sa filiale PlanetArt LLC, leader mondial de la photo sur mobile, à hauteur de 11,4 millions d'euros.

Cette levée de fonds est réalisée sur la base d'une valorisation pre-money de PlanetArt de 185 millions d'euros, soit 196,4 millions d'euros (plus de 225 millions de dollars) post-augmentation de capital de 11,4 millions d'euros, laquelle pourra être étendue à 15 millions d'euros.

Cette opération traduit l'intérêt porté par des investisseurs industriels à la forte croissance de cette activité et à son potentiel de développement. La seule valorisation de PlanetArt lors de cette opération dépasse ainsi la capitalisation boursière du groupe Claranova (168 millions d'euros au 31 août 2017).